

La grippe H1N1 au Manitoba

PLAN CONCERNANT LA GRIPPE PANDÉMIQUE –
AUTOMNE - HIVER 2009

SEPTEMBRE 2009

Plan concernant la grippe pandémique H1N1 – automne – hiver 2009

Le Manitoba investira 47 millions de dollars dans des domaines clés du secteur de la santé, pour protéger la santé des Manitobains pendant la deuxième vague de la grippe pandémique à virus H1N1 cet automne.

Le Manitoba, qui a connu une première vague de la grippe pandémique H1N1 durant le printemps et l'été, se prépare à une deuxième vague de la maladie cet automne. D'après ce que nous avons vécu au printemps et l'expérience de l'hémisphère Sud pendant sa saison habituelle de la grippe, on prévoit que la maladie continuera d'être relativement légère pour la plupart des Manitobains. Pourtant, il est important d'avoir en place un plan en cas de maladie grave, car on ignore encore beaucoup de choses au sujet de cette grippe.

Le 24 avril 2009, le centre de coordination des mesures de santé d'urgence du Manitoba et le système de commandement des interventions du Manitoba étaient mis en service et le plan d'intervention provincial à l'égard de la pandémie a été mis en œuvre au printemps, en même temps que les plans des offices régionaux de la santé (ORS), des organismes de santé, du gouvernement fédéral et des groupes de Métis et des Premières nations. Les expériences vécues au printemps dernier ont jeté les bases pour cet automne. Les renseignements les plus actualisés sont disponibles sur le site Web consacré à la grippe H1N1 au www.manitoba.ca.

Cet automne, la province investit plus de 47 millions de dollars pour faire face à la vague suivante de la grippe pandémique à virus H1N1 :

- 1. Protéger les Manitobains par la prévention :** plus de 21,8 millions de dollars seront alloués à l'achat, à l'entreposage et à la distribution du vaccin contre la grippe pandémique H1N1.
- 2. Soigner les Manitobains :** plus de 5,7 millions de dollars seront alloués à l'augmentation de la capacité des services de soins intensifs et de chirurgie, grâce à l'embauchage de nouveaux employés, ainsi qu'à l'achat d'équipement, de fournitures et d'approvisionnements d'antiviraux supplémentaires.
- 3. Appuyer les premières lignes :** plus de 16,8 millions de dollars seront alloués à l'achat de masques, gants, blouses et autre équipement protecteur supplémentaire pour les fournisseurs de soins de santé.
- 4. Travailler avec les Manitobains :** plus de 3,1 millions de dollars seront alloués à l'achat d'équipement de laboratoire, à l'embauchage de personnel de la santé publique additionnel et aux efforts de renseignement du public concernant la pandémie et les précautions personnelles à prendre.
- 5. Impliquer les Manitobains:** qu'il s'agisse d'assemblage d'une trousse pour la grippe à la maison ou de préparatifs sur les lieux de travail, tout le monde a un rôle à jouer pour se préparer à affronter la grippe pandémique H1N1.

Protéger les Manitobains par la prévention

Plus de 21,8 millions de dollars seront alloués à l'achat, à l'entreposage, à la distribution et à l'administration du vaccin contre la grippe pandémique H1N1.

Vaccin universel H1N1

On croit que la vaccination sera l'un des moyens les plus efficaces de protéger le public contre la grippe pandémique. Le Manitoba s'attend à recevoir 1 825 745 doses du vaccin contre la grippe H1N1 lorsque ce dernier sera prêt.

Lorsqu'il sera disponible par l'intermédiaire du gouvernement fédéral, on prévoit que le vaccin arrivera en lots, sur une période de quelques semaines. On revoit actuellement les données scientifiques à l'échelle nationale, pour identifier les personnes qui auront besoin du vaccin en premier selon le risque de maladie grave et le rôle de la personne au niveau de la réponse à la grippe H1N1. L'administrateur provincial en chef de la santé publique établira la liste des Manitobains qui ont le plus besoin du vaccin contre le virus H1N1, d'après les données probantes provinciales et en tenant compte des conseils de l'Agence de la santé publique du Canada et de l'Organisation mondiale de la santé. Le Manitoba a déjà identifié les populations des Premières nations et métisses comme des groupes importants à cibler, à la lumière de l'expérience de la première vague de la grippe H1N1 au printemps dernier.

La province, les ORS et le programme de santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada prévoient déjà la tenue de cliniques d'immunisation en masse à l'échelle régionale et locale, afin d'offrir le vaccin aux Manitobains lorsque celui-ci sera disponible. Les ORS sont en rapport avec les organismes locaux tels que les patinoires, les centres communautaires, les écoles et les centres d'accueil pour personnes âgées, où l'on prévoit tenir des cliniques de vaccination. Les bénévoles joueront un rôle clé dans la tenue de ces cliniques. Toute personne intéressée peut communiquer avec son ORS pour avoir plus de renseignements sur la façon d'aider. La publicité, des annonces dans les médias et la diffusion d'information sur le Web permettront aux Manitobains d'obtenir les renseignements les plus à jour.

Vaccin contre la grippe saisonnière

Cette année à nouveau, la province fait la promotion du programme de vaccination contre la grippe saisonnière, pour protéger les Manitobains contre les autres souches de l'influenza qui pourraient circuler au Canada pendant l'automne et l'hiver. Cette campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a lieu chaque année. À l'automne, il pourrait y avoir deux campagnes de vaccination – une pour la grippe saisonnière habituelle et l'autre pour la grippe pandémique H1N1. Cela dépendra de la livraison des vaccins; les plans seront revus selon la décision de tenir conjointement ou séparément les programmes de vaccination contre la grippe saisonnière et la grippe H1N1.

Soigner les Manitobains

Plus de 5,7 millions de dollars seront investis pour accroître la capacité des services de soins intensifs et de chirurgie grâce à l'embauchage de personnel et à l'achat de plus grandes quantités d'antiviraux, d'équipement et de fournitures.

Accroître la capacité des services de soins intensifs

Le Manitoba dispose de 183 lits de soins intensifs, auxquels dix lits seront ajoutés à Winnipeg, six pour adultes et quatre pour enfants. Du personnel de première ligne, des épreuves diagnostiques, des fournitures et de l'équipement supplémentaires seront disponibles pour ces lits, au besoin. Il existe aussi des plans d'urgence pour accroître encore davantage le potentiel des soins intensifs au besoin, doublant éventuellement la capacité de soigner des patients sous ventilateur mécanique.

Le Manitoba a connu une demande inhabituelle de services de soins intensifs au printemps et beaucoup de personnes ont eu besoin de soins prolongés sous ventilateur mécanique, ce qui est inhabituel pour la grippe. Les lits supplémentaires permettront au système de soins de mieux répondre à la demande éventuelle et réduiront les effets ressentis dans les autres services du système de santé. En plus des lits de soins intensifs, on dispose de 186 ventilateurs et 122 chambres d'isolement pour traiter les personnes qui sont gravement atteintes de la grippe.

Les offices de la santé de Winnipeg et de Brandon mettent la touche finale à leurs plans de conversion d'autres lits spécialisés (salles de récupération postchirurgie) en lits de soins intensifs, au besoin. S'il y avait un accroissement soudain du nombre de patients gravement malades qui ont besoin de soins intensifs, ces lits spécialisés seraient convertis pour accroître la capacité des soins intensifs.

Capacité en cas d'augmentation subite du nombre de cas

Santé et Vie saine Manitoba et les offices régionaux de la santé ont établi des plans pour assurer les services de soins de santé cet automne. Ils comprennent :

- la gestion de la disponibilité des lits de soins aigus;
- la réduction de la propagation de l'infection dans les hôpitaux et autres établissements de santé;
- la participation à un vaste programme de vaccination provincial;
- la distribution d'antiviraux conformément aux lignes directrices provinciales.

La planification en cas d'augmentations subites éventuelles du nombre de personnes ayant besoin de soins comprend :

- l'accroissement de la capacité des soins intensifs;
- l'établissement de cliniques spécialisées dans la prise en charge des cas de grippe plus bénins;
- le déplacement des services et du personnel d'un établissement à l'autre pour assurer la continuité des soins;
- le classement par ordre prioritaire des patients occupant les lits des centres de soins personnels;
- l'aiguillage des interventions chirurgicales non urgentes vers d'autres établissements en période de demande élevée;

- la surveillance de la capacité de base des services ambulanciers aériens et de Lifeflight, pour assurer l'acheminement efficace de ces ressources en cas d'augmentation soudaine de la demande.

On prévoit actuellement le maintien des horaires de chirurgies. Toutefois, selon la situation cet automne, il est possible que certains domaines du système de santé aient à réduire leurs services. Cela pourrait affecter les chirurgies non urgentes, les visites à une personne hospitalisée et la manière dont les services d'urgence prennent les patients en charge. Tous les ORS ont des plans de services essentiels pour assurer le maintien des services de santé prioritaires tout en réduisant les autres services si les circonstances le justifient. Toutes les options sont soigneusement analysées en consultation avec les professionnels de la santé et les ORS. Les professionnels de la santé doivent être en mesure de répondre aux demandes imposées par la grippe pandémique.

Tous les ministères collaboreront également avec les ORS et le programme de santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada, dans le but de renforcer les services de soins primaires.

Premières nations et Métis

Au printemps dernier, pendant la première vague de la grippe pandémique H1N1, les peuples des Premières nations et les Métis du Manitoba ont été touchés par la maladie dans une proportion plus importante, certaines personnes ayant été gravement malades, au point d'être admises aux soins intensifs dans des hôpitaux. Pour tenter de résoudre cette situation, le Manitoba a établi un groupe tripartite comprenant des représentants de la province, du gouvernement fédéral et d'organisations des Premières nations et des Métis, pour appuyer une communication continue et les efforts de résolution de problème concernant la réponse à la grippe H1N1. Le gouvernement du Manitoba appuie également l'Assembly of Manitoba Chiefs pour fournir des trousseaux pour la grippe aux Premières nations, et collabore avec d'autres partenaires en vue de s'occuper des Métis et des communautés des Affaires du Nord cet automne. Des messages ciblés seront transmis aux communautés des Premières nations. En juin, le gouvernement du Manitoba a collaboré avec l'Assembly of Manitoba Chiefs, Manitoba Keewatinowi Okimakanak, la Southern Chiefs Organization, la Manitoba Métis Federation et le gouvernement fédéral, afin d'offrir des séances de formation aux gestionnaires des services d'urgence des Premières nations et des Métis, pour appuyer les efforts de préparation et les interventions communautaires. Les communautés des Premières nations ont également choisi des chargés d'intervention qui peuvent entrer en communication avec la structure du système provincial de commandement des interventions au besoin.

Réserves d'antiviraux

Le Manitoba a des réserves d'antiviraux, établies en partenariat avec le gouvernement fédéral. Les réserves sont basées sur la population du Manitoba et sont destinées à servir tous les Manitobains. Ces réserves sont à la disposition des offices régionaux de la santé et de Santé Canada si des quantités additionnelles de médicaments étaient nécessaires pour soigner les personnes ayant besoin d'un traitement antiviral. Le Manitoba dispose actuellement de 176 000 séries de traitements antiviraux en plus des stocks habituels des pharmacies, cliniques, hôpitaux et autres établissements de santé.

Soutien des premières lignes – Collaboration avec les professionnels de la santé

Plus de 16,8 millions de dollars seront alloués à l'achat de masques, gants, blouses et autre équipement protecteur supplémentaire pour les fournisseurs de soins de santé. Cette somme s'ajoute aux 12 millions de dollars investis au printemps.

Le travail des fournisseurs de soins de santé de première ligne et de leurs syndicats a été déterminant dans la réaction du Manitoba à la grippe pandémique H1N1. Il est important de maintenir les travailleurs de la santé en bonne santé, afin qu'ils puissent continuer à soigner les autres. À cet effet, le Manitoba a acheté et distribué de l'équipement de protection pour les fournisseurs de soins de santé, notamment des masques, des blouses, des protecteurs oculaires et des gants, et continue d'en acheter encore davantage. Les réserves d'équipement de protection dépassent les stocks habituellement conservés par le système de soins de santé en temps normal. Le Manitoba a actuellement suffisamment de fournitures pour une période de huit semaines, en cas d'interruption de la chaîne d'approvisionnement ou de livraison normale cet automne. Les lignes directrices concernant l'utilisation de l'équipement de protection personnel continueront d'être actualisées à la lumière des preuves scientifiques et des conseils les plus judicieux dont nous disposons.

Réserves actuelles du Manitoba (en plus des stocks habituels)	
Masques respirateurs N-95	2 198 240
Masques chirurgicaux	28 358 000
Désinfectant pour les mains	29 016 flacons
Blouses	1 895 000
Protecteurs oculaires	3 101 700
Gants	731 000
Tamiflu	176 000 séries de traitement

En juin, le ministre de la Santé a lancé un appel aux professionnels de la santé souhaitant apporter leur aide aux communautés éloignées et du Nord. Jusqu'à présent, 63 professionnels de la santé se sont portés volontaires et 19 d'entre eux ont été envoyés dans ces communautés au printemps. L'appel sera lancé à nouveau à l'automne, pour répondre à une augmentation éventuelle de la demande de services.

Le gouvernement provincial travaille en proche collaboration avec les professionnels de la santé, les organisations et les syndicats, pour recueillir et échanger de l'information. Ces groupes reçoivent les mises à jour sur la grippe H1N1 destinées au secteur des soins de santé, tout comme les administrateurs des ORS, les principaux intervenants gouvernementaux et l'équipe de commandement des interventions, pour être à l'écoute des préoccupations et échanger des renseignements sur les réactions face à la pandémie. Un groupe tripartite comprenant des groupes syndicaux et des membres d'ORS offre une autre avenue pour discuter des problèmes et y trouver des solutions. Cet important travail de liaison se poursuivra et sera intensifié cet automne.

La province renforcera en outre les services de soins primaires et continuera de fournir aux professionnels de la santé les conseils scientifiques les plus à jour, par l'intermédiaire de lignes directrices et de protocoles.

Travailler pour les Manitobains

Plus de 3,1 millions de dollars seront alloués au soutien d'une solide intervention sous forme d'équipement pour les épreuves de laboratoire, de personnel de la santé publique supplémentaire et de mesures d'information sur la grippe H1N1 à l'intention des Manitobains.

Le personnel du système de commandement des interventions, dirigé par le sous-ministre de la Santé et de la Vie Saine, travaille quotidiennement à évaluer les questions émergentes concernant la grippe H1N1 et à y répondre. La structure du système relie les ORS, le gouvernement fédéral, les gouvernements des Premières nations et des Métis, ainsi que d'autres organisations, afin de recueillir de l'information, de résoudre les problèmes et de fournir une orientation. La souplesse de cette structure permet de s'adapter rapidement à de nouvelles situations. Les ORS et Santé Canada se préparent à administrer le vaccin et à prodiguer des soins; grâce au système de commandement des interventions, la province est en mesure de réagir rapidement aux situations nouvelles.

Échange d'information

Des renseignements pour le public sur la grippe H1N1 et sur ce que les Manitobains peuvent faire pour la combattre continueront d'être diffusés. Cet automne, un guide sur la grippe H1N1 sera fourni à tous les ménages manitobains. De plus, des campagnes d'information constantes et des bulletins de renseignements cibleront certains groupes précis. Les renseignements les plus à jour peuvent être consultés sur le site consacré à la grippe au www.manitoba.ca

Ce que tous les Manitobains peuvent faire

- Préparer une trousse pour la grippe à la maison, contenant un thermomètre, des mouchoirs de papier, du savon, de l'ibuprofène ou de l'acétaminophène – ne pas donner d'acide acétylsalicylique aux enfants.
- Se familiariser avec les symptômes de la grippe et les mesures à prendre – en consultant le guide sur la grippe pandémique H1N1 qui a été envoyé à tous les ménages en septembre.
- Prévoir une personne sur qui compter si l'on tombe malade et être prêt à aider les personnes malades qui pourraient avoir besoin de soutien. Prévoir notamment quelqu'un qui pourrait s'occuper des enfants, aller chercher de la nourriture et effectuer d'autres tâches quotidiennes.

Impliquer les Manitobains

Que ce soit en prévoyant une trousse pour la grippe à la maison ou en ayant un plan en cas de maladie au travail, tous les Manitobains peuvent se préparer pour une deuxième vague de la grippe pandémique H1N1.

Santé et Vie saine Manitoba et l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba travaillent avec les municipalités et les organisations métisses et des Premières nations, afin d'assurer le maintien des services essentiels pour protéger la population, la propriété et l'environnement, notamment les services d'urgence, d'eau, d'égouts et de collecte des ordures. Des lignes directrices ont été mises au point pour les entreprises, les écoles, les centres de la petite enfance et les municipalités. On trouvera sur le site Web consacré à la grippe au www.manitoba.ca. On recommande l'élaboration de plans d'intervention dans la plupart des entreprises manitobaines, pour faire face aux situations éventuelles, notamment des taux d'absentéisme plus élevés, des problèmes de transport ou des interruptions dans l'approvisionnement en matériel.

Les ministères du gouvernement manitobain ont établi des plans de poursuite de leurs activités, pour s'assurer que le gouvernement puisse maintenir ses services essentiels pendant une poussée de la grippe. Les ministères travaillent également avec leurs partenaires et organisations clés pour accroître le niveau de préparation à travers la province. Les ministères échangent en outre des renseignements sur la grippe H1N1 grâce à leurs contacts.

Les écoles sont encouragées à inclure la prévention et le contrôle des infections dans le cadre des activités quotidiennes en classe, en donnant notamment des renseignements sur l'étiquette respiratoire et le lavage des mains, et en veillant à la disponibilité de fournitures pour le lavage des mains, savon et eau, en tout temps. Les enfants qui se sentent bien ne doivent pas rester à la maison. Les enfants et les employés qui sont malades devraient cependant rester chez eux, et ne retourner à l'école que s'ils se sentent mieux et que leurs symptômes pseudogrippaux ont disparu.

Les parents et les tuteurs sont encouragés à mettre en place un plan d'urgence prévoyant notamment :

- une personne pour s'occuper des enfants qui sont malades et ne peuvent pas aller à l'école;
- une personne pour s'occuper des enfants si le parent/tuteur tombe malade et a besoin d'aide après les heures de classe, y compris une personne désignée pour accompagner les enfants à l'école au besoin.

Le Manitoba est prêt à maintenir sa vigilance pour intervenir contre la grippe H1N1 cet automne. Les renseignements les plus à jour sont disponibles au www.manitoba.ca, sur le site consacré à la grippe H1N1.

